



Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

Formation préparatoire au travail



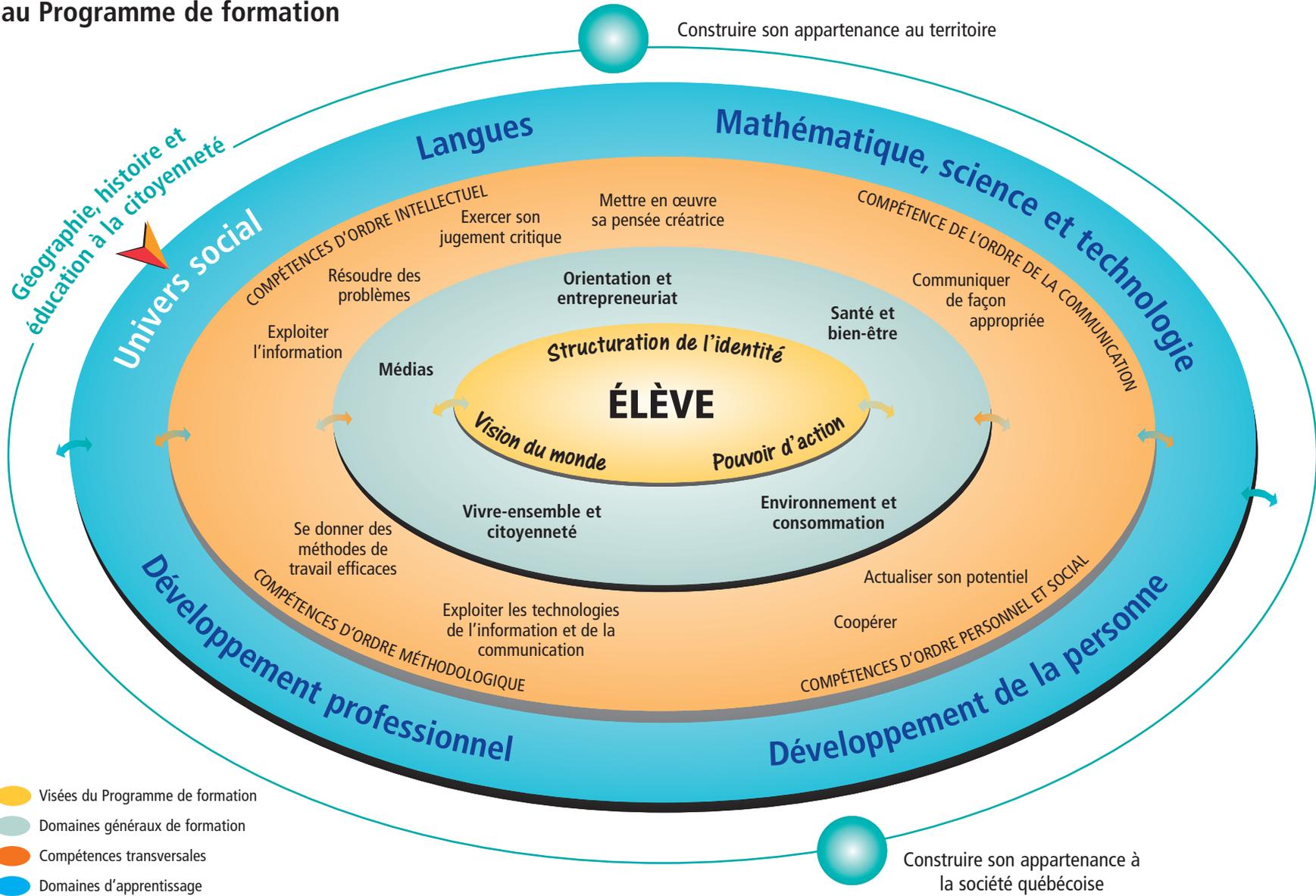
Table des matières

Présentation du programme	1
Relations entre le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et les autres disciplines de la Formation préparatoire au travail	2
Contexte pédagogique	3
Compétence 1 Construire son appartenance au territoire	4
Sens de la compétence	4
Compétence 1 et ses composantes	5
Critères d'évaluation	5
Cibles de fin de formation	5
Compétence 2 Construire son appartenance à la société québécoise	6
Sens de la compétence	6
Compétence 2 et ses composantes	7
Critères d'évaluation	7
Cibles de fin de formation	7

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

Contenu de formation	8
Concepts	8
Démarche de recherche	8
Construire son appartenance au territoire sous trois thèmes	10
Construire son appartenance au territoire sous le thème de l'occupation résidentielle	11
Construire son appartenance au territoire sous le thème du travail	14
Construire son appartenance au territoire sous le thème des loisirs	17
Construire son appartenance à la société québécoise sous trois thèmes	20
Construire son appartenance à la société québécoise sous le thème de l'exercice de libertés et de droits fondamentaux ...	21
Construire son appartenance à la société québécoise sous le thème du développement économique	24
Construire son appartenance à la société québécoise sous le thème des rôles des citoyens et de l'État	27
Techniques	30
Tableau synthèse du contenu de formation	31
Bibliographie	32

Apport du programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté au Programme de formation



- Visées du Programme de formation
- Domaines généraux de formation
- Compétences transversales
- Domaines d'apprentissage
- Compétences disciplinaires en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

Parcours de formation axée sur l'emploi Formation préparatoire au travail



Présentation du programme

La géographie est une science sociale qui doit prendre les données naturelles pour expliquer l'aménagement de l'espace par les sociétés.

Gérard Hugonie

Il n'est pas [...] d'exercice plus formateur de citoyens que de retrouver soi-même les fondements historiques de la citoyenneté démocratique pour en apprécier la valeur.

Robert Martineau

Les élèves de la Formation préparatoire au travail sont appelés, à court terme, à assumer pleinement leur rôle de citoyens et de travailleurs. Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté vise à les y préparer en les aidant à prendre conscience de leurs droits et de leurs responsabilités, à comprendre le monde dans lequel ils vivent et à s'y intégrer de façon aussi harmonieuse que possible. Les compétences qu'ils développeront dans le cadre de ce programme devraient les amener à mieux connaître leur collectivité et à s'y impliquer en tenant compte du fait que le contexte social est complexe et changeant. Ils seront instruits des mécanismes qui contribuent à l'organisation de leur territoire d'appartenance tout autant que de la manière dont leur société s'est édiflée dans le temps. Ces apprentissages leur fourniront des outils susceptibles de les aider à devenir des citoyens responsables, davantage en mesure de prendre des décisions éclairées, tant sur le plan territorial que sur le plan social.

Les élèves seront mieux préparés à agir en citoyens responsables et à prendre des décisions éclairées.

Ce programme associe deux disciplines : la géographie; et l'histoire et éducation à la citoyenneté. Il vise le développement de deux compétences : *Construire son appartenance au territoire* et *Construire son appartenance à la société québécoise*. Les élèves pourront y poursuivre l'appropriation des concepts de territoire et de société qu'ils ont amorcée au primaire et au premier cycle du secondaire.

La géographie s'intéresse à la perspective spatiale et permet de comprendre les rapports que les humains entretiennent avec l'espace et de constater que les collectivités s'installent sur des territoires qu'elles aménagent et transforment en fonction de leurs besoins, de leurs valeurs et de leur culture.

Les élèves pourront ainsi s'approprier les outils et les concepts nécessaires à la compréhension de problèmes relevant de leur territoire d'appartenance. Ils apprendront à se responsabiliser au regard de certains aspects liés à la gestion de ce territoire. Ils découvriront l'importance de partager harmonieusement l'espace habité. Ils pourront aussi clarifier leurs valeurs quant à l'utilisation de cet espace et comprendre que leurs actions ou leurs gestes peuvent avoir un impact sur leur environnement.

L'histoire et l'éducation à la citoyenneté s'intéressent à la perspective temporelle, qui permet de connaître et de comprendre les racines du présent ainsi que les processus liés au changement social. Il s'agit, en somme, de comprendre le présent à la lumière du passé. À l'aide d'outils et de concepts appropriés, les élèves pourront saisir l'incidence des actions humaines sur le cours de l'histoire. Ils découvriront certains fondements de la société québécoise actuelle et apprendront à prendre position sur des enjeux qui s'y manifestent. Ils devraient ainsi devenir plus conscients de leurs responsabilités de citoyens.

Pour développer leurs compétences, les élèves sont placés en situation de recherche, à partir de ce qu'ils connaissent et de ce qu'ils observent. Ils établissent des liens entre ce qu'ils savent déjà et ce qu'ils découvrent. Ils sont invités à décrire leur territoire d'appartenance et leur société en se référant à des ressources variées et en utilisant des techniques propres aux deux disciplines qui sous-tendent ce programme.

Relations entre le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et les autres disciplines de la Formation préparatoire au travail

En construisant leur appartenance au territoire et à la société québécoise, les élèves sont amenés à mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent, à prendre conscience de leurs responsabilités et de leurs droits, et à s'impliquer dans leur collectivité en assumant leur rôle de citoyens et de travailleurs. De nombreux liens peuvent ainsi être établis entre ces compétences et la plupart de celles qu'ils sont appelés à développer dans l'ensemble de leur formation.

Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté offre aux élèves l'occasion de mettre à profit les compétences qu'ils ont développées dans le domaine des langues. C'est le cas lorsqu'ils doivent trouver les caractéristiques de leur territoire d'appartenance en lisant de courts textes sur l'histoire de l'occupation résidentielle, sur les types de résidences ainsi que sur les décisions relatives à l'aménagement du territoire et aux règlements municipaux. Ils peuvent aussi être amenés à établir une liste des commerces de détail et des entreprises qui offrent des possibilités d'emploi et à rechercher les moyens de transport qui permettent d'y accéder. Leur compétence en communication orale est également sollicitée lorsqu'ils doivent exprimer leur position sur un enjeu de la société actuelle, par exemple l'utilisation de produits dangereux dans l'industrie. Par ailleurs, leurs compétences en langue seconde peuvent leur être d'une grande utilité lorsqu'ils doivent chercher de l'information sur Internet, par exemple pour planifier un voyage à l'extérieur de leur territoire d'appartenance.

De plus, de nombreux liens peuvent être établis avec les programmes du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie. Ainsi, la construction d'une ligne du temps nécessite de réinvestir des savoirs et des habiletés tels que tracer et orienter un axe, établir l'échelle chronologique, calculer la durée à représenter, déterminer une unité de mesure ou encore

inscrire les segments. Les compétences en mathématique sont aussi mises à profit pour lire des cartes, des graphiques et des tableaux. Par ailleurs, les élèves sont amenés à s'appuyer sur une démarche de nature scientifique de même que sur plusieurs concepts abordés dans le cours d'expérimentations technologiques et scientifiques pour mieux cerner, comprendre et expliquer certains problèmes ayant des répercussions sur le territoire, comme la contamination de l'eau potable ou le mauvais entretien des véhicules à moteur. Une meilleure compréhension des phénomènes naturels devrait aussi les amener à se poser des questions sur leur environnement.

Construire son appartenance au territoire et à la société québécoise, c'est se donner des outils pour faciliter son insertion sur le marché du travail et dans la société. Les compétences en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté trouvent donc un écho particulier dans les programmes du domaine du développement professionnel. Ainsi, l'examen de leur territoire permet aux élèves de se familiariser avec des commerces et des zones industrielles de la région, les voies de communication et le réseau de transport en commun. Ils peuvent également être invités à examiner les caractéristiques des entreprises qui offrent du travail sur leur territoire d'appartenance, notamment leur taille, leur emplacement et leur accessibilité.

La construction de l'appartenance à la société québécoise passe aussi par l'exercice de droits individuels, soit ceux du consommateur, du locataire et du propriétaire. Les élèves découvrent ces droits notamment dans le cours d'autonomie et participation sociale. L'examen des comportements sociaux, la capacité de cerner différents points de vue et l'apprentissage de règles de vie saines devraient en outre les aider à entretenir de bonnes relations avec le voisinage et à assumer leurs responsabilités de citoyens.

Contexte pédagogique

Dans la classe de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, le travail se fait tantôt sur une base individuelle, tantôt en équipe, et les élèves peuvent toujours compter sur le soutien de l'enseignant. Il importe qu'ils soient constamment invités à communiquer leurs interrogations et le fruit de leurs travaux en échangeant entre eux et avec l'enseignant sur leurs découvertes et leurs expériences, sur leur appartenance au territoire et à la société québécoise et sur les défis qu'elle pose.

Il faut aussi les amener à exploiter des ressources variées : centres d'interprétation, entreprises, plans, témoignages, documents iconographiques ou audiovisuels, etc. Ces ressources peuvent se trouver dans leur environnement immédiat – bibliothèque, classe multimédia, ressources de la communauté – ou nécessiter des sorties éducatives. Elles peuvent aussi être rendues accessibles par les technologies de l'information et de la communication.

Dans le cadre de la Formation préparatoire au travail, les élèves doivent pouvoir compter sur des situations d'apprentissage et d'évaluation qui les conduisent à saisir la complémentarité entre les compétences qu'ils développent en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et celles qu'ils doivent acquérir en formation pratique. Ils seront alors sensibilisés à l'importance de transférer leurs savoirs de la formation générale à la formation pratique et de la formation pratique à la formation générale.

COMPÉTENCE 1 Construire son appartenance au territoire

On ne trouve pas l'espace, il faut toujours le construire.
Gaston Bachelard

Sens de la compétence

Appartenir à un territoire, c'est avoir le sentiment d'en faire partie. Plus on approfondit sa connaissance et sa compréhension des caractéristiques du territoire que l'on habite, plus le sentiment d'appartenance se développe. Pour les élèves inscrits à la Formation préparatoire au travail, construire leur appartenance au territoire devient un atout particulièrement important pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Dans le cadre de ce programme, c'est à partir de trois thèmes que se développe la compétence *Construire son appartenance au territoire* : l'occupation résidentielle; le travail; et les loisirs. Toute personne construit son appartenance à son territoire par la connaissance qu'elle acquiert tant de son lieu de résidence, de son lieu de travail ou des lieux de loisir qu'elle fréquente que des voies de communication qu'elle emprunte.

Au primaire et au premier cycle du secondaire, les élèves ont fait des apprentissages relatifs à des territoires et ils se sont familiarisés avec les relations que les sociétés entretiennent avec ces territoires. Ils ont été amenés à s'interroger sur les transformations apportées à un territoire par les humains et sur leurs conséquences. Ils sont maintenant invités à approfondir leur compréhension de leur territoire d'appartenance en examinant la manière dont les humains qui l'occupent l'ont aménagé pour répondre à leurs besoins.

Construire son appartenance au territoire devient un atout particulièrement important pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Pour découvrir les caractéristiques de leur territoire, les élèves doivent cerner certains des besoins associés à son aménagement, selon les trois thèmes à l'étude. Il leur faut apprendre à tenir compte des réponses apportées par différents intervenants à leurs questionnements et constater comment l'aménagement de leur territoire d'appartenance pourrait être amélioré. Ils doivent s'exercer aussi à jouer leur rôle de citoyens en prenant position sur cette question, en cherchant des lieux où ils peuvent faire valoir leur opinion et en choisissant des moyens pour le faire. Ils se préparent ainsi à participer pleinement à la vie de leur société et de leur territoire d'appartenance.

La construction de l'appartenance au territoire est facilitée par le recours à diverses cartes : plan de la ville, du quartier, du village ou de la région. Il importe que les élèves apprennent à en faire la lecture afin de disposer de points de repère leur permettant de se faire la représentation la plus exacte possible de leur territoire.

La compétence *Construire son appartenance au territoire* s'articule autour de trois composantes : décrire son territoire d'appartenance; examiner l'aménagement de son territoire d'appartenance; et exprimer sa position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance.

Compétence 1 et ses composantes

Décrire son territoire d'appartenance

Trouver des caractéristiques de ce territoire • Lire des cartes simples

Examiner l'aménagement de son territoire d'appartenance

Cerner les besoins relatifs à l'aménagement de ce territoire • Rechercher des solutions pour combler ces besoins • Reconnaître ce qui pourrait encore être fait pour améliorer l'aménagement du territoire

Construire son appartenance au territoire

Exprimer sa position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance

Prendre position sur l'aménagement de son territoire • Déterminer des lieux d'expression de son opinion • Choisir des moyens d'action pour faire valoir son opinion dans le cadre des règles de la vie en société

Cibles de fin de formation

L'élève démontre une compréhension de son territoire d'appartenance lorsqu'il :

- relève des éléments qui caractérisent ce territoire;
- établit des liens entre ces différents éléments;
- utilise les concepts appropriés.

L'élève exprime son opinion à propos de l'aménagement de son territoire d'appartenance lorsqu'il :

- propose des solutions à des problèmes observés;
- s'appuie sur des arguments pertinents;
- reconnaît des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion;
- utilise les concepts appropriés.

Critères d'évaluation

- Compréhension de son territoire d'appartenance
- Expression de son opinion à propos de l'aménagement de son territoire d'appartenance

COMPÉTENCE 2 Construire son appartenance à la société québécoise

*L'histoire est un système d'explication des réalités sociales par le temps.
Jacques Le Goff*

Sens de la compétence

Inviter les élèves à construire leur appartenance à la société québécoise, c'est les amener à en partager les valeurs communes, notamment celles qui se rattachent à la démocratie. C'est les préparer à s'ouvrir à la différence et à participer aux débats de société, et les aider à comprendre que l'action humaine, la leur comme celle de toute personne, est porteuse de changement. C'est en participant à la prise de décision, dans leur milieu notamment, qu'ils pourront développer leur sentiment d'appartenance. Cette participation s'accroîtra lors de leur intégration au marché du travail et se consolidera ensuite tout au long de leur vie d'adulte.

Dans le cadre de ce programme, c'est à partir de trois thèmes que se développe la compétence *Construire son appartenance à la société québécoise* : l'exercice de libertés et de droits fondamentaux; le développement économique; et les rôles des citoyens et de l'État.

Au primaire et au premier cycle du secondaire, les élèves se sont familiarisés avec le concept de société. Ils ont été amenés à reconnaître des réalités sociales. Ils ont appris à cibler des repères de temps, à relever des éléments de changement et de continuité. Ils ont été amenés à découvrir des faits, des acteurs et des actions. Ils sont maintenant invités à approfondir leur compréhension de la société québécoise en tant que membres de cette société.

Pour exercer leur citoyenneté, les élèves ont besoin de saisir des fondements de la société québécoise.

Les élèves qui construisent leur appartenance à la société québécoise apprennent à en examiner certains enjeux. C'est l'occasion pour eux de réfléchir et d'agir dans un esprit citoyen. Lorsqu'ils considèrent un enjeu, il leur faut apprendre à en dégager des éléments, à reconnaître les prises de position des acteurs en cause, à former leur opinion et à trouver des lieux pour exprimer leur prise de position. Ils doivent aussi choisir des moyens d'action pour la faire valoir. Ils exercent ainsi leur rôle de citoyens responsables et capables de s'engager dans des débats.

Pour exercer leur citoyenneté, les élèves ont besoin de saisir des fondements de la société québécoise, une condition essentielle pour prendre position de manière éclairée sur les enjeux qui y sont liés. Ils doivent relever des caractéristiques de leur société selon les thèmes abordés, de façon à découvrir les racines de ces thèmes dans le passé et à en retracer les origines en les situant dans le temps à l'aide d'une ligne du temps.

La compétence *Construire son appartenance à la société québécoise* s'articule autour de trois composantes : décrire certains aspects de la société québécoise; examiner un enjeu de société actuel au Québec; et exprimer sa position sur un enjeu de société actuel.

Compétence 2 et ses composantes

Décrire certains aspects de la société québécoise

Relever des caractéristiques de cette société • Rechercher les origines de ces caractéristiques • Les situer sur une ligne du temps

Examiner un enjeu de société actuel au Québec

Cerner des éléments de l'enjeu • Déterminer les acteurs et leurs prises de position

Construire son appartenance à la société québécoise

Exprimer sa position sur un enjeu de société actuel

Prendre position • Identifier des lieux d'expression de son opinion • Choisir des moyens d'action dans le cadre des règles de la vie en société

Cibles de fin de formation

L'élève démontre une compréhension de son appartenance à la société québécoise lorsqu'il :

- relève des éléments qui la caractérisent;
- établit des liens entre ces différents éléments;
- utilise les concepts appropriés.

L'élève exprime son opinion sur un enjeu de société actuel au Québec lorsqu'il :

- propose des solutions à des problèmes observés;
- s'appuie sur des arguments pertinents;
- reconnaît des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion;
- utilise les concepts appropriés.

Critères d'évaluation

- Compréhension de son appartenance à la société québécoise
- Expression de son opinion sur un enjeu de société actuel au Québec

Contenu de formation

Le développement des compétences s'effectue à partir de thèmes. Pour chacun des thèmes à l'étude, les élèves doivent avoir recours à un ensemble de concepts et à une démarche de recherche ainsi qu'à certaines techniques. L'enseignant se préoccupe par ailleurs de choisir des enjeux en fonction de leurs capacités, de leurs besoins et de leurs centres d'intérêt.

Concepts

Des concepts sont associés à chacun des thèmes retenus. Ils constituent des objets spécifiques de travail et exigent des élèves qu'ils les explorent, se les approprient et les utilisent au cours de leur apprentissage plutôt que de mémoriser des définitions. Deux concepts commandent une attention particulière en raison de leur omniprésence : le concept de territoire et celui de société. Le territoire est défini comme un espace que des humains se sont approprié, auquel ils se sont adaptés et qu'ils ont transformé pour lui donner un sens et une organisation particulière, et pour répondre à leurs besoins. La société est définie comme un ensemble de personnes qui établissent entre elles des rapports durables et organisés, le plus souvent institutionnalisés.

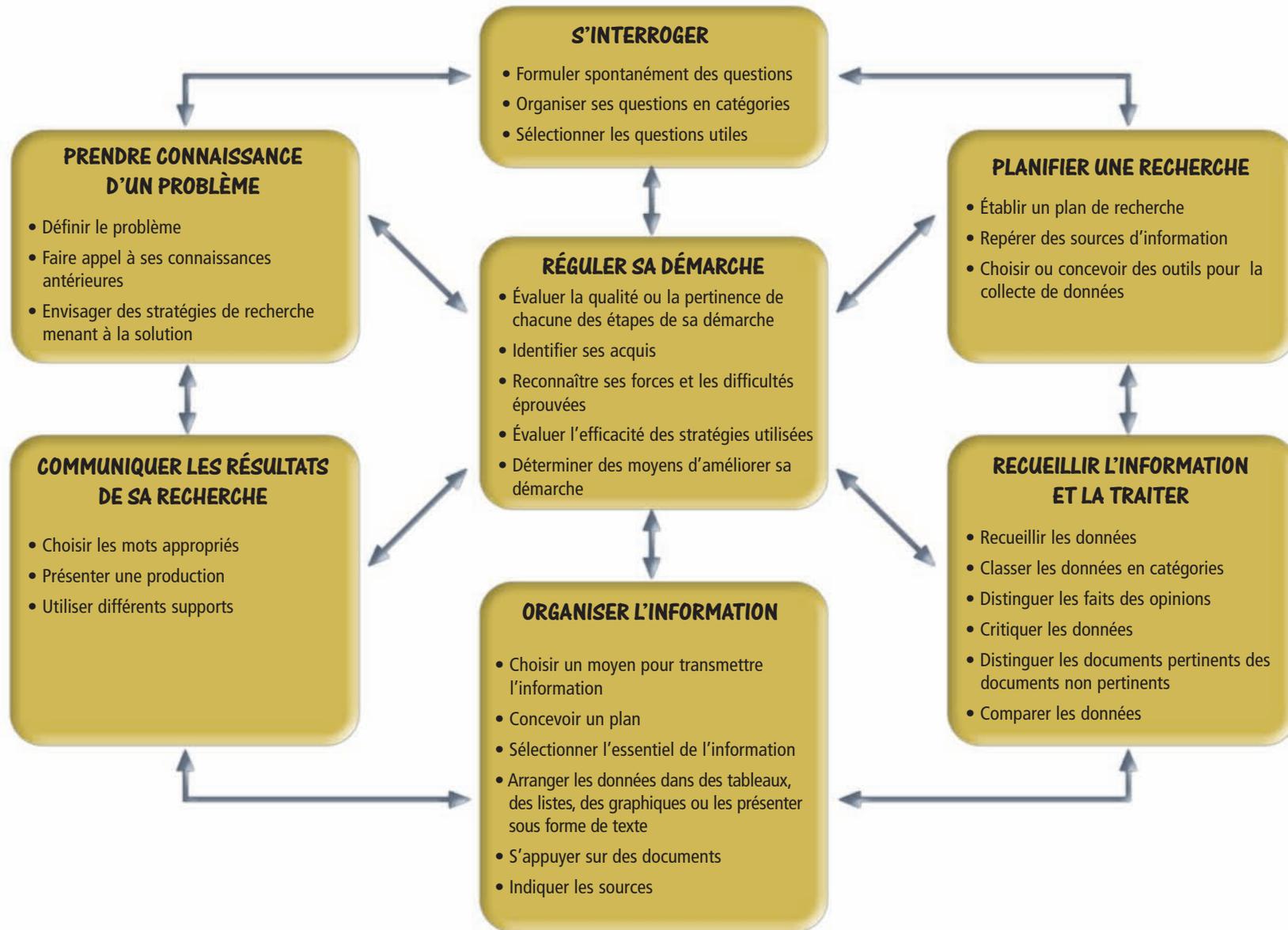
Démarche de recherche

De la connaissance d'un problème à la communication d'une solution envisagée, il y a tout un processus qui sollicite des habiletés cognitives dont la complexité peut être graduée. Tout au long de cette démarche de recherche, l'enseignant doit guider et accompagner les élèves dans leur réflexion. Un accompagnement soutenu est essentiel pour les amener à développer leurs compétences le plus possible. Ils y parviendront en utilisant des stratégies efficaces qui les aideront à mieux exploiter leur potentiel.

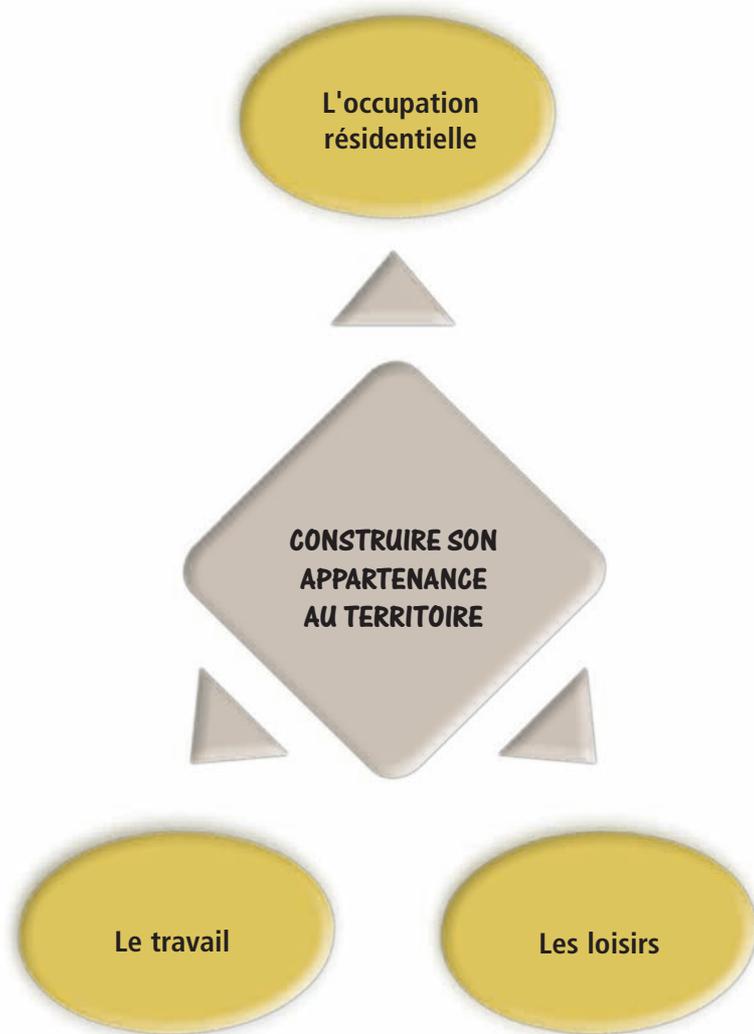
Les élèves inscrits à la Formation préparatoire au travail ont déjà une représentation de leur territoire et sont conscients qu'ils font partie de la société québécoise. C'est en provoquant le questionnement et en encourageant la recherche de solutions que l'enseignant pourra les amener à corriger certaines représentations erronées et à construire de nouvelles connaissances. Il devra les inciter à utiliser des ressources pertinentes et leur servir de guide dans l'analyse des données pour les conduire à communiquer les résultats de leur recherche. Pour certains élèves, recourir à une démarche de recherche structurée représente un nouveau défi et ce n'est que guidés par leur enseignant qu'ils pourront s'approprier cette démarche.

Le schéma ci-après illustre la démarche de recherche. Elle ne se réalise pas de façon linéaire puisque des allers-retours sont possibles et même parfois souhaitables entre différentes étapes. Les élèves peuvent, par exemple, revenir à une étape antérieure, incomplète ou erronée, qui fait obstacle à la réalisation de la démarche. Ces allers-retours les amèneront à réfléchir à leur démarche, les aideront à mieux comprendre leur processus d'apprentissage et leur permettront de consolider leurs acquis.

DÉMARCHE DE RECHERCHE



Construire son appartenance au territoire sous trois thèmes



Le développement de la compétence *Construire son appartenance au territoire* s'appuie sur trois thèmes qui permettent aux élèves de mieux s'approprier le territoire dans lequel ils vivent – l'occupation résidentielle, le travail et les loisirs – et qu'ils abordent à partir de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils observent et de ce qu'ils perçoivent de leur territoire d'appartenance. Ils établissent des liens entre ce qu'ils savent déjà et ce qu'ils découvrent; ils expérimentent une démarche de recherche qui les aide à cerner le thème à l'étude.

Pour chacun des thèmes, les connaissances ayant trait au contenu de formation sont présentées sous forme de schéma. Chaque schéma reproduit la structure de présentation des compétences disciplinaires. Il indique, pour chacune des composantes de ces compétences, les éléments de connaissance à prendre en compte lors de l'élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation.

Les connaissances liées à la composante *Décrire son territoire d'appartenance* sont exprimées en termes généraux, puisque le cadre territorial de référence varie d'un milieu à un autre. C'est ainsi que ces connaissances font référence, entre autres, aux secteurs résidentiels, à leur concentration, aux types d'habitations ou à leurs caractéristiques.

Pour la composante *Examiner l'aménagement de son territoire d'appartenance*, les connaissances sont nécessairement variables, étant donné la nature particulière de chaque aménagement. Il devient dès lors difficile d'en dresser la liste. Deux axes sont néanmoins suggérés pour permettre aux enseignants de retenir des éléments appropriés : 1) les réalisations effectuées dans le milieu pour améliorer l'aménagement du territoire; et 2) les besoins d'aménagement encore à combler. Il est de la responsabilité de chaque enseignant d'élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation qui reflètent le territoire d'appartenance des élèves.

Il en est de même pour les connaissances liées à la composante *Exprimer sa position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance*. Elles reposent principalement sur les espaces publics où les élèves peuvent exprimer leur opinion et sur les diverses façons qui s'offrent à eux pour ce faire.

Construire son appartenance au territoire sous le thème de l'occupation résidentielle

Le territoire d'appartenance, c'est le lieu que l'on habite, que l'on transforme. C'est à partir du lieu de résidence que se crée le sentiment d'être quelque part ou de venir de quelque part, le sentiment de se distinguer ou de se rapprocher des autres. Tout autour de leur résidence, les élèves trouvent leurs repères dans les lieux qu'ils fréquentent quotidiennement, les rues qu'ils empruntent et leurs itinéraires. Ils connaissent les ressources et les contraintes associées à ce territoire. Ils y trouvent leurs racines, leur appartenance à leur collectivité.

Les caractéristiques résidentielles du territoire d'appartenance varient selon qu'il se situe dans une ville de petite ou de moyenne taille, un quartier d'une grande ville, une banlieue, un village ou encore un milieu rural. Les secteurs résidentiels diffèrent selon leur concentration, les types d'habitations qui s'y trouvent, leur style, leur âge et les services qui y sont offerts. Il faut également considérer la proximité de commerces, la présence de parcs, les espaces verts mis à la disposition de la collectivité ainsi que les moyens utilisés pour approvisionner les gens en eau, évacuer les eaux usées ou collecter les déchets. Enfin, il faut tenir compte des voies de communication et des moyens de transport qui permettent aux résidents de se déplacer.

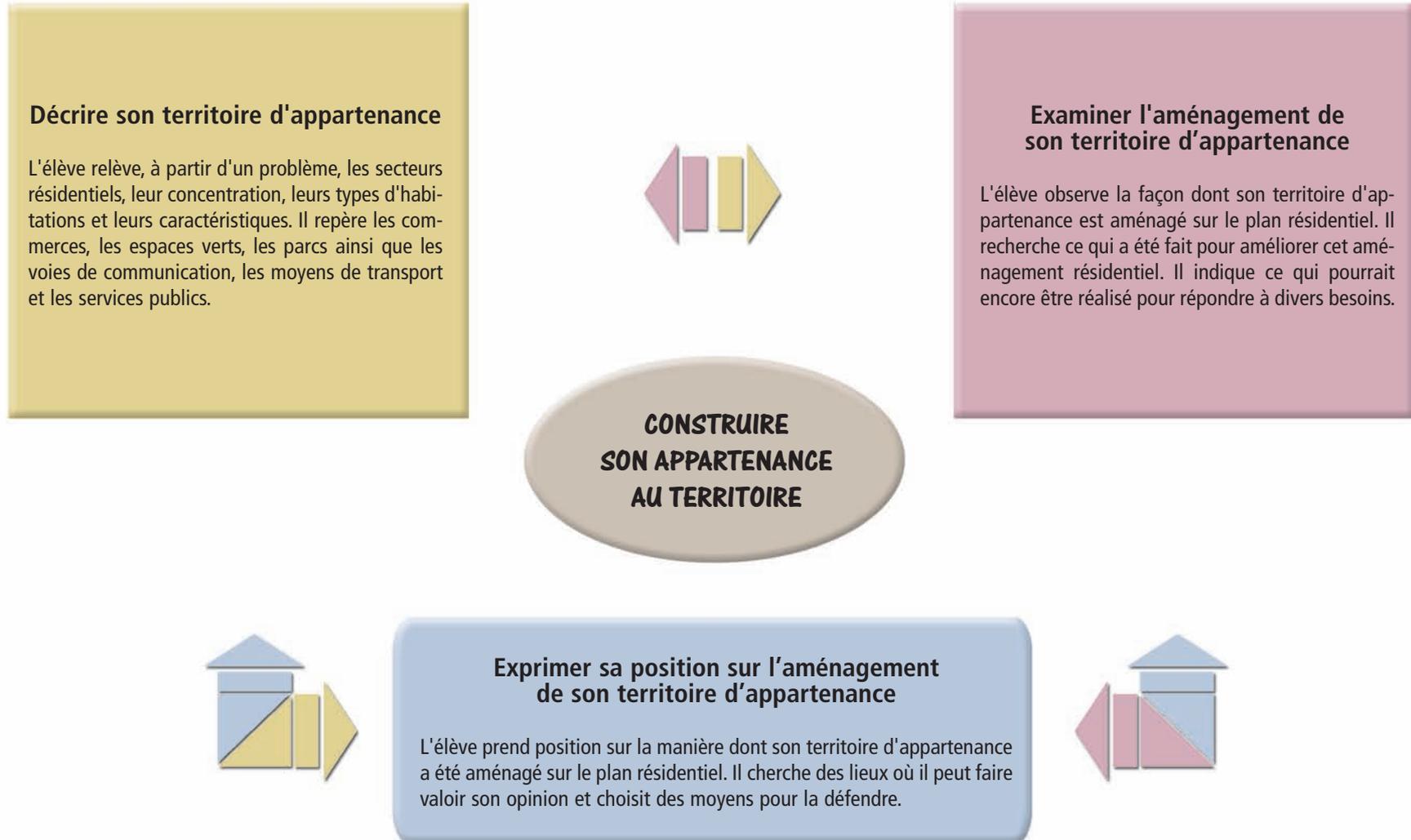
Habiter un territoire, c'est aussi le partager. Les élèves doivent parvenir à reconnaître les différents groupes qui habitent leur territoire et à les associer à un quartier particulier, à un type d'habitat, à un milieu plus ou moins favorisé ou encore à des habitudes de vie.

Afin que les élèves se donnent une représentation juste de leur territoire d'appartenance sous l'angle de l'occupation résidentielle, il est important de les amener, à l'aide de situations d'apprentissage et d'évaluation, à utiliser diverses sources d'information : illustrations, textes et cartes simples (plans illustrant le territoire bâti ou en construction, les différents quartiers, les commerces, les parcs, les espaces verts et les grandes voies de communication).

Les situations d'apprentissage et d'évaluation doivent amener les élèves à relever les caractéristiques des différents secteurs résidentiels de leur territoire d'appartenance, leur densité et les types de résidences qu'on y trouve. Ils s'intéresseront aux décisions qui sont prises concernant l'utilisation de l'espace résidentiel, par exemple le zonage, la réhabilitation ou la démolition de certains quartiers, ou encore la création ou l'abolition d'espaces verts. Ils seront amenés à s'interroger sur les décisions relatives à l'aménagement et à considérer leurs conséquences, à court et à long terme, sur le territoire. Ils devront aussi prendre position sur ce qu'ils jugent valable pour améliorer l'aménagement sur le plan de l'occupation résidentielle, chercher des lieux pour faire valoir leur opinion à l'aide d'arguments et proposer des moyens d'action.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE AU TERRITOIRE SOUS LE THÈME DE L'OCCUPATION RÉSIDENTIELLE

Concepts : aménagement, appartenance, besoin, ressource, territoire



Informations sur le thème

Le territoire d'appartenance sous le thème de l'occupation résidentielle

Un territoire résidentiel peut se trouver en milieu urbain ou en milieu rural. En milieu urbain, il est caractérisé par une extension limitée et la concentration de l'habitat; en milieu rural, il s'étend le long des routes de campagne et présente une dispersion de l'habitat.

Le territoire urbain se distingue également par ses activités économiques : services à la population, administration, activités commerciales, activités industrielles. En territoire rural, l'agriculture, l'exploitation forestière et minière de même que les activités de villégiature et de récréotourisme dominant. On observe aussi que les terrains à bâtir se vendent plus cher en territoire urbain qu'en territoire rural, en raison des infrastructures offertes dans une ville, particulièrement les services d'aqueduc, d'égout et d'entretien des trottoirs.

Le plan d'urbanisme et les règlements adoptés par une municipalité lui permettent de planifier l'aménagement de son territoire résidentiel. Aménager, c'est organiser l'espace pour satisfaire les besoins des résidents. Chaque municipalité cherche à présenter un aménagement assez homogène de son territoire en associant à chaque secteur résidentiel certains types de constructions.

Les secteurs résidentiels d'une municipalité ne présentent pas tous la même densité d'occupation du sol. Dans les zones de faible densité se trouvent les résidences unifamiliales, dans celles de densité moyenne, les résidences multifamiliales et dans celles de forte densité, une concentration d'immeubles d'appartements.

Construire son appartenance au territoire sous le thème du travail

Bien qu'ils soient encore à l'école, les élèves inscrits à la Formation préparatoire au travail se retrouvent en milieu de travail lors de leurs stages. Ils peuvent également travailler en dehors de leurs heures de classe et se préoccuper de leur emploi futur. Il est donc important de les amener à reconnaître les différentes possibilités d'embauche qui s'offrent à eux sur leur territoire d'appartenance.

Les caractéristiques des entreprises qui offrent du travail diffèrent selon les territoires concernés. En territoire urbain, les principales sources d'emploi sont les entreprises situées dans les parcs industriels ou les commerces de détail, qui peuvent être concentrés dans une zone particulière ou répartis dans différents secteurs. En territoire rural, les emplois se rattachent principalement aux activités agricoles, forestières ou minières ou encore à la pêche. Le secteur des services représente une autre source d'emploi, et ce, quel que soit le territoire. Les entreprises situées sur le territoire d'appartenance des élèves se distinguent non seulement par les possibilités d'embauche qu'elles offrent, mais aussi par leur taille et leur emplacement. Il importe donc de considérer leur accessibilité et la manière dont elles sont desservies par des réseaux de communication et de transport.

Afin que les élèves se donnent une représentation juste de leur territoire d'appartenance sous l'angle du travail, il est important de les amener, à l'aide de situations d'apprentissage et d'évaluation, à utiliser diverses sources d'information : illustrations, textes et cartes simples (plans illustrant l'emplacement des commerces et des entreprises ainsi que les voies de communication et les réseaux de transport qui permettent d'y accéder). Ils peuvent s'intéresser au nombre et aux types d'entreprises présentes sur leur territoire d'appartenance, à leurs caractéristiques et à la façon dont elles sont réparties sur ce même territoire. Ils seront alors en mesure de prendre position sur l'aménagement de leur territoire sur le plan du travail en considérant ce qui a déjà été réalisé et ce qui pourrait être amélioré. Ils devront aussi chercher des lieux pour faire valoir leur opinion à l'aide d'arguments et proposer des moyens d'action.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE AU TERRITOIRE SOUS LE THÈME DU TRAVAIL

Concepts : aménagement, territoire, travail

Décrire son territoire d'appartenance

À partir d'un problème, l'élève relève des caractéristiques des entreprises, des commerces de détail et des services qui génèrent de l'emploi sur son territoire. Il détermine leur emplacement, les types d'emplois offerts ainsi que les voies de communication et les réseaux de transport permettant d'y accéder.



Examiner l'aménagement de son territoire d'appartenance

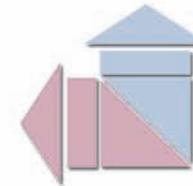
L'élève observe la façon dont son territoire d'appartenance est aménagé sur le plan du travail. Il recherche ce qui a été fait pour améliorer cet aménagement. Il indique ce qui pourrait encore être réalisé pour répondre à divers besoins.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE AU TERRITOIRE



Exprimer sa position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance

L'élève prend position sur la manière dont son territoire d'appartenance a été aménagé sur le plan du travail. Il cherche des lieux où il peut faire valoir son opinion et choisit des moyens pour la défendre.



Le territoire d'appartenance sous le thème du travail

L'activité économique amène une vaste circulation de biens et un volume d'échanges important. Cela crée une offre d'emploi variée qui nécessite des qualifications et une formation scolaire tout aussi diversifiées.

Au Québec, la population active (personnes occupant ou recherchant un emploi) est répartie selon les grands secteurs de l'activité économique : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

Le secteur primaire regroupe les métiers de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'extraction minière. Le secteur secondaire regroupe les métiers qui relèvent des industries de transformation, du bâtiment et des travaux publics. Enfin, le secteur tertiaire regroupe toutes les activités de services, qui sont nombreuses et variées. Ce dernier secteur connaît actuellement une forte expansion partout dans le monde. Dans les pays développés, il représente plus de la moitié des emplois.

Au Québec, comme dans tous les pays développés, on constate depuis 25 ans :

- une diminution des secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire;
- une croissance des activités de commerce, de transport et d'échange;
- une augmentation du nombre d'emplois liés au tourisme et aux activités de loisir;
- une augmentation du nombre d'emplois associés aux services publics;
- une généralisation du travail des femmes.

Construire son appartenance au territoire sous le thème des loisirs

Depuis quelques décennies, les loisirs occupent une place de plus en plus importante dans la vie de tous les jours. Ils diffèrent cependant d'une personne à l'autre, chacun les choisissant en fonction de sa personnalité, de ses centres d'intérêt et de ses habitudes de vie.

Les élèves inscrits à la Formation préparatoire au travail construisent leur représentation et leur sentiment d'appartenance au territoire sous l'angle des loisirs à partir des différents lieux qu'ils fréquentent pour leurs activités. Ils choisissent leurs loisirs en fonction de leurs goûts, mais ils doivent aussi tenir compte de leur accessibilité : centres sportifs, parcs, télévision, complexes de jeux vidéo, piscines, bibliothèques, sentiers de randonnée, pistes cyclables, terrains de chasse, etc. Certains types d'activités peuvent se pratiquer toute l'année, alors que d'autres ont un caractère saisonnier; certaines sont peu coûteuses, d'autres plus onéreuses; certaines se font en groupe, d'autres individuellement. De plus, les lieux où les élèves font leurs activités de loisirs ne sont pas tous situés près de leur territoire de résidence. Ils empruntent donc divers moyens de transport et différents trajets ou routes pour y accéder.

Afin que les élèves se donnent une représentation juste de leur territoire d'appartenance sous l'angle des loisirs, il est important de les amener à utiliser diverses sources d'information : illustrations, textes et cartes simples (plans illustrant l'emplacement des lieux où s'exercent des loisirs, ainsi que les voies de communication et les réseaux de transport permettant d'y accéder).

Les situations d'apprentissage et d'évaluation devront amener les élèves à prendre conscience de l'aménagement du territoire selon les loisirs offerts, par exemple en consultant le site Internet de leur municipalité. Ils pourront effectuer une recherche sur la diversité des loisirs ou sur leur accessibilité et s'interroger sur des façons d'améliorer ces aspects. Ils considéreront des solutions possibles à ce qu'ils perçoivent comme des lacunes ou s'efforceront d'en proposer. Ils seront aussi appelés à s'interroger sur leur rôle en tant que consommateurs. Enfin, ils seront invités à prendre position quant à l'aménagement de leur territoire d'appartenance sur le plan des loisirs, à chercher des lieux pour faire valoir leur opinion à l'aide d'arguments et à proposer des moyens d'action.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE AU TERRITOIRE SOUS LE THÈME DES LOISIRS

Concepts : aménagement, loisir, territoire

Décrire son territoire d'appartenance

L'élève relève, à partir d'un problème, les caractéristiques des lieux où il exerce ses loisirs. Il décrit les types de loisirs offerts sur son territoire, leur emplacement, leur accessibilité ainsi que les voies de communication et les réseaux de transport permettant d'y accéder.



Examiner l'aménagement de son territoire d'appartenance

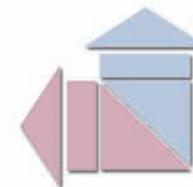
L'élève observe la façon dont son territoire d'appartenance est aménagé sur le plan des loisirs. Il recherche ce qui a été fait pour améliorer cet aménagement. Il indique ce qui pourrait encore être réalisé pour répondre à divers besoins.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE AU TERRITOIRE



Exprimer sa position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance

L'élève prend position sur la manière dont son territoire d'appartenance a été aménagé sur le plan des loisirs. Il cherche des lieux où il peut faire valoir son opinion et choisit des moyens pour la défendre.



Informations sur le thème

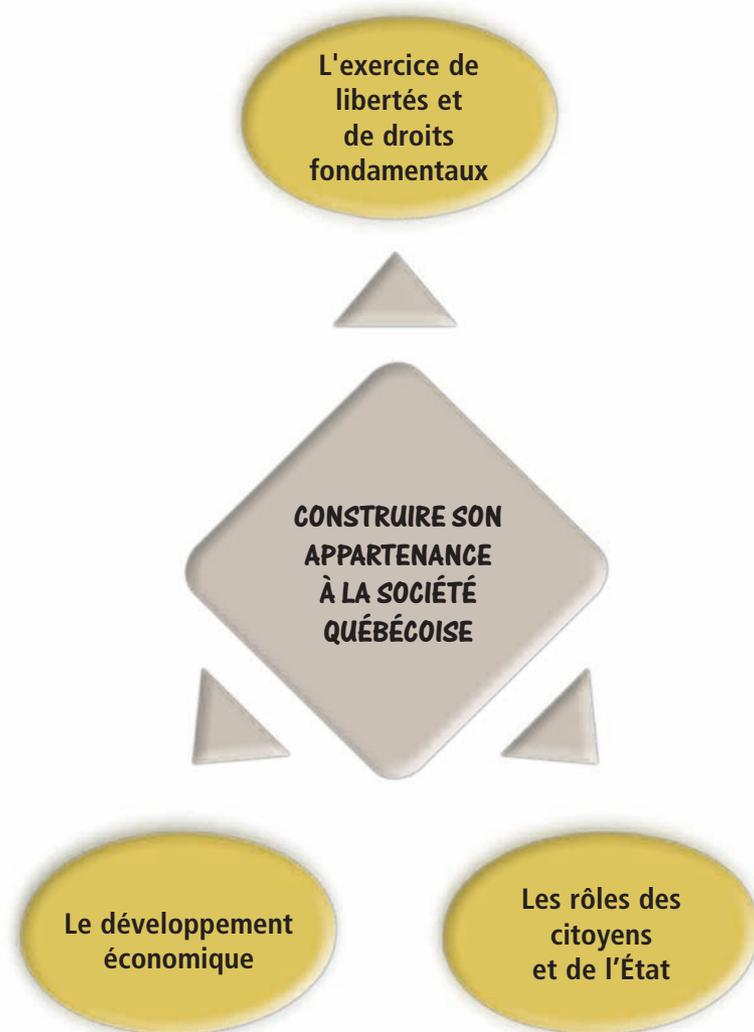
Le territoire d'appartenance sous le thème des loisirs

Les loisirs recouvrent la plupart des activités en dehors des occupations habituelles associées au travail et aux études. Ils regroupent toutes les activités récréatives qui se rapportent au quotidien, à la vie culturelle, aux sciences, aux arts, aux sports et à la détente. Les activités de loisirs sont ludiques ou culturelles, organisées ou spontanées. Ainsi, lire, écouter de la musique ou regarder la télévision sont des activités de loisirs au même titre que la randonnée à bicyclette ou la présence à une compétition sportive en tant que spectateur. Certaines activités s'effectuent habituellement à domicile, comme le bricolage, la lecture ou le visionnement de vidéos, tandis que d'autres nécessitent un déplacement vers des lieux spécialisés, tels que les musées, les terrains de sport ou les piscines municipales.

Au Québec, comme un peu partout dans les pays développés, la hausse du niveau de vie et la création de nouveaux besoins ont entraîné la multiplication des occasions de loisirs.

Il est important de distinguer les concepts de loisir et de tourisme. Le tourisme, contrairement aux loisirs, implique un séjour à l'extérieur de son territoire d'appartenance à des fins autres que le travail.

Construire son appartenance à la société québécoise sous trois thèmes



Le développement de la compétence *Construire son appartenance à la société québécoise* s'appuie sur trois thèmes qui permettent aux élèves de mieux comprendre la société québécoise – l'exercice de libertés et de droits fondamentaux; le développement économique; et les rôles des citoyens et de l'État – et qu'ils abordent à partir de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils observent et de ce qu'ils perçoivent de la société dans laquelle ils évoluent. Ils établissent des liens entre ce qu'ils savent déjà et ce qu'ils découvrent; ils expérimentent une démarche de recherche qui les aide à cerner le thème à l'étude.

Comme pour la compétence en géographie, les connaissances ayant trait au contenu de formation sont ici présentées sous forme de schéma. Chaque schéma reproduit la structure de présentation des compétences disciplinaires. Il indique, pour chacune des composantes de ces compétences, les éléments de connaissance à prendre en compte lors de l'élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation.

Les connaissances associées à la composante *Décrire certains aspects de la société québécoise* sont exprimées en termes précis, sauf pour le thème du développement économique, lequel nécessite des connaissances orientées vers le milieu régional. C'est ainsi que, pour le thème lié à l'exercice de libertés et de droits fondamentaux, les connaissances concernent notamment les principaux droits et libertés reconnus par les chartes et les valeurs communément partagées par la société québécoise. Pour ce thème, comme pour celui des rôles des citoyens et de l'État, les élèves de toutes les régions effectuent des apprentissages similaires.

Pour la composante *Examiner un enjeu de société actuel au Québec*, les connaissances sont nécessairement variables, puisqu'elles dépendent de la nature particulière de l'enjeu que l'on choisira d'étudier. Il devient difficile dès lors d'en dresser la liste. Deux axes sont néanmoins suggérés pour permettre aux enseignants de retenir des éléments appropriés : 1) le caractère actuel de l'enjeu; 2) la référence à un élément qui pose problème au regard du thème. Il revient à chaque enseignant d'élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation qui reflètent les dimensions de ce contexte.

Les connaissances liées à la composante *Exprimer sa position sur un enjeu de société actuel* reposent principalement, tout comme en géographie, sur les espaces publics où les élèves peuvent exprimer leur opinion et sur les diverses façons qui s'offrent à eux pour ce faire.

Construire son appartenance à la société québécoise sous le thème de l'exercice de libertés et de droits fondamentaux

Des libertés et des droits fondamentaux ont été reconnus à tout être humain afin qu'il possède un certain nombre de protections et de garanties qui assurent sa survie et son développement. Considérant que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et qu'ils possèdent des libertés et des droits intrinsèques, la société québécoise a établi, comme d'autres sociétés, la nécessité de protéger et de garantir ces libertés et ces droits par l'adoption d'une charte. La reconnaissance des libertés et des droits fondamentaux individuels constitue le fondement de la justice et de la paix, ainsi qu'il est évoqué dans le préambule de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et de la Charte canadienne des droits et libertés.

Chaque citoyen a la responsabilité d'exercer ses libertés et ses droits fondamentaux dans le respect de ceux d'autrui, des valeurs démocratiques et du bien-être général. De son côté, l'État doit mettre en place les mécanismes nécessaires pour en assurer la protection. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de même que le Tribunal des droits de la personne jouent à cet égard un rôle important.

Exercer ses libertés et ses droits fondamentaux individuels tout en respectant ceux des autres entraîne parfois des situations de tension, par exemple entre la liberté d'expression de l'un et le droit de l'autre à la sauvegarde de son honneur et de sa réputation.

Les élèves seront invités à examiner des situations où s'exercent les libertés et les droits fondamentaux dans la société québécoise, et cela, dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens. Une situation d'apprentissage touchant, par exemple, la formation d'un syndicat dans un milieu de travail leur permettra de retracer les origines de la formation du premier regroupement de travailleurs et de prendre conscience que la liberté d'association reconnue dans les chartes s'exerce en vertu de nombreuses règles, dont celles contenues dans le Code du travail du Québec. Ils pourront réfléchir sur ce qui est en jeu tant pour les travailleurs que pour l'employeur, déterminer les positions des différents acteurs et se former une opinion. Ils pourront aussi choisir des lieux et des moyens d'action pour faire valoir leur prise de position. Ils se prépareront ainsi à exercer leur rôle de citoyens responsables et capables de s'engager dans des débats portant sur des enjeux de société.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE SOUS LE THÈME DE L'EXERCICE DE LIBERTÉS ET DE DROITS FONDAMENTAUX

Concepts : charte, droit, égalité, justice, liberté, responsabilité

Décrire certains aspects de la société québécoise

À partir d'un problème et à l'aide de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et de la Charte canadienne des droits et libertés, l'élève prend connaissance :

- des principaux droits et libertés;
- des garanties;
- des valeurs communes de la société;
- des responsabilités des citoyens.

Il situe dans le temps les premières déclarations de droits et les dispositions légales actuelles relatives aux libertés et aux droits fondamentaux.



Examiner un enjeu de société actuel au Québec

À partir d'un problème, l'élève examine comment il est possible, dans la société québécoise, d'exercer ses libertés et ses droits individuels dans le respect de ceux des autres.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE



Exprimer sa position sur un enjeu de société actuel

L'élève prend position sur l'exercice des libertés et des droits individuels dans le respect de ceux des autres. Il découvre qu'il peut faire valoir son opinion, par exemple dans la classe, au conseil des élèves, dans les journaux ou même en s'adressant à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Il choisit des moyens d'action pour exprimer son opinion en tenant compte des règles de la vie en société.



La société québécoise sous le thème de l'exercice de libertés et de droits fondamentaux

La conquête des libertés et des droits fondamentaux est le résultat de luttes qui s'inscrivent dans un long cheminement. C'est aux XVII^e et XVIII^e siècles que des libertés et des droits politiques sont conquis par la population lors de révolutions, notamment en Angleterre, dans les colonies anglo-américaines (États-Unis d'Amérique) et en France. Ces droits ne sont pas toujours appliqués à tous. C'est ainsi, par exemple, que, malgré le préambule de la Déclaration d'indépendance américaine selon lequel tous les hommes naissent égaux, la population noire est tenue en esclavage; les Noirs, à l'époque, ne sont pas considérés comme des humains, mais comme des biens matériels.

Peu après la Seconde Guerre mondiale, en 1948, l'Organisation des Nations Unies proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'agit alors d'un idéal à atteindre. Cependant, force est de constater que, même aujourd'hui, les droits de l'homme ne sont pas respectés dans tous les pays. C'est au prix de nombreuses luttes que, dans certains États, des libertés et des droits fondamentaux sont reconnus et qu'un cadre juridique en permet l'exercice. Au Canada, la Déclaration canadienne des droits est adoptée en 1960 et, en 1975, le gouvernement du Québec adopte la Charte des droits et libertés de la personne. Cette charte a préséance sur toutes les lois du Québec. Un autre pas est franchi lorsque la Charte canadienne des droits et libertés est enchâssée dans la Loi de 1982 sur le Canada, ce qui lui donne préséance sur toutes les lois, tant celles des provinces que celles du pays. Depuis l'adoption des chartes québécoise et canadienne, certaines lois ont été invalidées ou amendées.

Premières déclarations de droits

- Déclaration des droits en Angleterre (1689)
- Déclaration d'indépendance américaine (1776)
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en France (1789)

Dispositions légales actuelles relatives aux libertés et aux droits fondamentaux

- Déclaration canadienne des droits (1960)
- Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975)
- Loi de 1982 sur le Canada, y compris la Charte canadienne des droits et libertés

Construire son appartenance à la société québécoise sous le thème du développement économique

Le développement économique est associé aux ressources disponibles ainsi qu'à la production, à la distribution et à la consommation de biens et de services. Depuis les dernières décennies, les échanges commerciaux s'accroissent et les produits d'échange ainsi que les marchés se diversifient. Ces changements soulèvent, entre autres, des questions portant sur le développement économique et l'accès à l'emploi.

Le développement économique présente plusieurs variables selon le milieu (grands centres urbains ou régions), les types d'emplois concernés, le nombre d'emplois disponibles, les conditions de travail, la formation offerte dans la région et la présence ou l'absence d'un syndicat. La société québécoise doit faire face à des défis de plus en plus importants relativement aux changements économiques. Il est essentiel que les élèves prennent conscience, en tant que consommateurs et futurs travailleurs, de ces enjeux et de leurs répercussions sur le développement économique de leur territoire d'appartenance.

Dans une situation d'apprentissage, portant par exemple sur la recherche d'un emploi, les élèves pourront prendre connaissance des principales activités économiques de leur région et en retracer les origines. Ils pourront s'informer des emplois disponibles et de la formation exigée ou offerte pour les obtenir, comparer ces réalités à celles qui existent dans une autre région et réfléchir sur ce qui est en jeu pour eux comme travailleurs sur le plan, par exemple, des conditions de travail ou encore de leur engagement dans le développement économique de leur territoire d'appartenance. Ils agiront ainsi en citoyens informés et capables de faire des choix responsables sur des enjeux qui les concernent relativement à l'emploi.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE SOUS LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Concepts : activité économique, entreprise, région, ressource

Décrire certains aspects de la société québécoise

L'élève se fonde sur les secteurs d'activité économique, les conditions d'emploi et de travail ainsi que l'état du développement économique de sa région pour décrire, à partir d'un problème, la situation de l'emploi tant dans son territoire d'appartenance que dans d'autres régions du Québec.

Il situe les étapes de l'industrialisation, les jalons de l'évolution du syndicalisme et l'adoption du premier code du travail.



Examiner un enjeu de société actuel au Québec

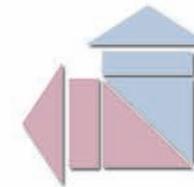
L'élève examine, à partir d'un problème, l'accès à l'emploi et à la formation dans son territoire d'appartenance et dans d'autres régions du Québec.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE



Exprimer sa position sur un enjeu de société actuel

L'élève prend position sur l'accès à l'emploi et à la formation dans son territoire d'appartenance et dans d'autres régions du Québec. Il découvre qu'il peut faire valoir son opinion, par exemple dans la classe, dans les journaux ou même en s'adressant à différents représentants ou organismes municipaux ou provinciaux. Il choisit des moyens d'action pour faire valoir son opinion en tenant compte des règles de la vie en société.



La société québécoise sous le thème du développement économique

Au Québec, l'organisation économique liée à l'industrialisation se met en place au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les machines commencent alors à remplacer la force humaine dans la fabrication des produits. L'industrialisation s'effectue principalement dans les domaines du bois, du fer, de la fabrication de l'acier et des biens de consommation. Les usines sont surtout présentes à Montréal et à Québec. La main-d'œuvre est abondante, peu qualifiée et peu organisée du point de vue syndical. Les conditions de travail sont très difficiles. Les premiers regroupements d'ouvriers exercent leurs activités discrètement, car, jusqu'en 1872, il est illégal de former un syndicat de salariés.

Entre 1896 et 1929, le potentiel hydroélectrique et les ressources naturelles de régions comme l'Abitibi, la Mauricie et le Saguenay–Lac-Saint-Jean amènent la création d'industries et une augmentation du nombre d'emplois, bien que la majorité des travailleurs soient peu qualifiés. Les conditions de travail s'améliorent progressivement. En 1910, le gouvernement interdit de faire travailler les enfants et les femmes plus de dix heures par jour et, en 1921, une centrale syndicale canadienne est fondée : la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Durant les années 50, les secteurs miniers de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec se développent ainsi que les secteurs de la pétrochimie et des appareils électriques dans les villes de Montréal et de Québec. Une nouvelle centrale syndicale est fondée en 1957 : la Fédération des travailleurs du Québec. La répartition des travailleurs par secteur d'activité économique se modifie

graduellement. Le secteur primaire décline, le secteur secondaire ralentit, alors que le secteur tertiaire regroupe la plus grande partie des travailleurs. À partir des années 60, le monde du travail connaît de profondes transformations. Les exigences de qualification à satisfaire pour occuper un emploi augmentent. Le Code du travail (1964), la Loi sur les normes du travail (1980) et la Loi sur la santé et la sécurité du travail (1979) sont adoptés. Des syndicats se forment ou se restructurent. Des luttes pour de meilleures conditions de travail, dont la sécurité d'emploi et la formation de la main-d'œuvre, se poursuivent.

Étapes de l'industrialisation

- De 1850 à 1896 : début de l'industrialisation
- De 1896 à 1929 : exploitation de nouvelles ressources naturelles
- De 1945 à nos jours : accélération de l'industrialisation

Étapes de la marche du syndicalisme

- 1872 : retrait du Code criminel de l'interdit sur les syndicats
- 1921 : fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada
- De 1950 à nos jours : formation de nouveaux syndicats et de nouvelles centrales syndicales

Construire son appartenance à la société québécoise sous le thème des rôles des citoyens et de l'État

L'autorité souveraine d'un État s'exerce par un gouvernement sur l'ensemble d'un peuple et sur un territoire donné. Au Québec, l'organisation politique dans laquelle s'établissent les rôles des citoyens et de l'État est la démocratie. Ce système politique repose sur le principe de l'élection de représentants par les citoyens. Le gouvernement élu gère la vie collective et prend des décisions, notamment en votant des lois qui s'appliquent à tous. Dans la société québécoise, gouverner en considération des besoins et des aspirations des citoyens implique que ces derniers participent aux différents débats. La participation à la vie démocratique ne se limite pas au fait de voter. S'informer, prendre part aux débats, dénoncer l'injustice, exercer ses libertés et ses droits, respecter les libertés et les droits des autres en constituent d'autres facettes importantes.

Le rôle de l'État est multiple. Il fournit à la population un cadre juridique assurant le développement, la prospérité et la cohésion de la société. Il fournit également des services publics à la population selon des choix de société dans différentes sphères de la vie collective, comme la santé, l'éducation, la justice, la famille ou l'économie. Pour assumer le coût de ces services, il prélève des taxes et des impôts, dont une grande partie auprès des citoyens, ce qui suscite de nombreux débats. Les élèves sont amenés à se former une opinion à propos du partage des responsabilités entre les citoyens et l'État, en tenant compte de l'intérêt collectif. Ils construisent ainsi leur appartenance à la société québécoise et se préparent à jouer leur rôle de citoyens.

Dans une situation d'apprentissage portant, par exemple, sur la contribution des citoyens aux responsabilités de l'État par le paiement des taxes et des impôts, les élèves pourront prendre connaissance des rôles des citoyens et de l'État dans une démocratie et retracer les origines de la démocratie au Québec. Ils pourront aussi prendre connaissance du rôle de l'État québécois dans différents domaines et retracer les origines de la prise en charge de ces domaines par l'État. Ils apprendront alors à réfléchir sur ce qui est en jeu pour les citoyens, par exemple maintenir, augmenter ou réduire les taxes, les impôts et les services, à reconnaître les effets du travail au noir sur l'économie, à déterminer les positions des différents acteurs et à se former une opinion. Enfin, ils pourront choisir des lieux et des moyens d'action pour faire valoir leur prise de position. Ils exerceront ainsi leur rôle de citoyens responsables et capables de s'engager dans des débats portant sur des enjeux de société.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE SOUS LE THÈME DES RÔLES DES CITOYENS ET DE L'ÉTAT

Concepts : État, impôt, services publics, taxation

Décrire certains aspects de la société québécoise

À partir d'un problème, l'élève décrit les responsabilités respectives des citoyens et de l'État au Québec. Il prend conscience du pouvoir qu'ont les citoyens par le droit de vote. Il identifie des services offerts par l'État et reconnaît la nécessité du financement de ces services par les taxes et les impôts. Il situe dans le temps les étapes de l'accession à la démocratie.



Examiner un enjeu de société actuel au Québec

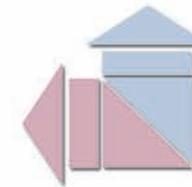
À partir d'un problème, l'élève examine la contribution des citoyens en taxes et en impôts au financement des services offerts par l'État.

CONSTRUIRE SON APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE



Exprimer sa position sur un enjeu de société actuel

L'élève prend position sur la contribution des citoyens au financement des services offerts par l'État par le paiement des taxes et des impôts. Il découvre qu'il peut faire valoir son opinion, par exemple dans la classe, dans les journaux ou même en s'adressant à différents représentants ou organismes municipaux ou provinciaux. Il choisit des moyens d'action pour faire valoir son opinion en tenant compte des règles de la vie en société.



La société québécoise sous le thème des rôles des citoyens et de l'État

Au Canada et au Québec, l'Acte constitutionnel de 1791 marque l'accession à la démocratie, créant une chambre d'assemblée où siègent des députés. Cependant, le système politique alors mis en place n'accorde pas à ces représentants un pouvoir réel de décision, puisque le gouverneur de la colonie contrôle tout. De plus, des règles déterminent de façon restrictive les personnes qui auront le droit de vote. Par exemple, seuls ceux qui possèdent des biens peuvent voter, quel que soit leur sexe. Le vote se déroule en public, oralement et sur plusieurs jours. Des luttes à la fois politiques et sociales mèneront, en 1848, à la formation d'un gouvernement géré par les élus du peuple, c'est-à-dire à un gouvernement responsable.

En 1849, de nouvelles règles électorales sont adoptées, faisant notamment perdre le droit de vote aux femmes. En 1875, lors d'une réforme électorale, le vote secret est instauré. Puis, en 1918 au palier fédéral et en 1940 au Québec, à la suite de nombreuses luttes, les femmes retrouvent le droit de voter. L'universalité du droit de vote est maintenant reconnue; les règles qui régissent ce droit prévoient toutefois l'obligation d'avoir 18 ans et d'être citoyen canadien.

Étapes de l'accession à la démocratie

- Création d'une première chambre d'assemblée en 1791, élection de députés
- Premier exercice d'un pouvoir réel par les députés en 1848
- Droit de vote redonné aux femmes au palier fédéral en 1918
- Droit de vote redonné aux femmes au Québec en 1940

Un plus grand rôle exercé par l'État

Avant la crise des années 30, l'État n'intervient que de façon ponctuelle dans les domaines privé et social. La grande dépression l'amène à intervenir plus directement. Ainsi, des mesures temporaires sont instaurées, comme le secours direct et un programme de travaux publics. À la suite de ces années difficiles, le gouvernement fédéral établit l'assurance chômage. Plus tard, il met aussi sur pied un programme d'allocations familiales. De plus, il adopte une loi rendant la fréquentation scolaire obligatoire et participe au financement des domaines de la santé et de l'éducation, qui relèvent alors des communautés religieuses.

À la suite de la Seconde Guerre mondiale et surtout dans les années 60 au Québec, l'État intervient dans de nombreux domaines. En éducation, on assiste à la création du ministère de l'Éducation ainsi qu'à la modernisation et à la démocratisation de l'enseignement. Dans le domaine de la santé, c'est la mise sur pied de l'assurance hospitalisation et, plus tard, du régime d'assurance maladie. Le domaine du travail est également touché par des lois et la justice est rendue davantage accessible grâce à un programme d'aide juridique. L'État est responsable de plusieurs autres services qu'il établit et administre au nom de l'intérêt collectif. Le financement de ces mesures nécessite une plus grande participation des citoyens sous la forme du paiement de taxes et d'impôts.

Les récessions successives des années 80 et 90 remettent en question le rôle de l'État. Le financement de nombreux services devient problématique, car les revenus provenant des taxes et des impôts sont à la baisse. Déficit, dette publique et fiscalité font de plus en plus partie des préoccupations des citoyens. De plus, l'écart entre la population active et la population inactive s'agrandira dans les générations à venir. Quels choix peut-on envisager : maintenir, augmenter ou réduire les services à la population et leur financement? Ce sont des choix que tous les citoyens auront à faire.

Étapes de l'intervention de l'État

- De 1930 à 1945 : lors de la crise économique des années 30, début de l'intervention de l'État et du financement dans les différents domaines publics
- De 1945 à 1980 : augmentation de l'intervention de l'État et du financement dans les différents domaines publics
- De 1980 à nos jours : remise en question du rôle de l'État et du financement dans certains domaines publics

Création de l'impôt

- En 1917 au Canada
- En 1954 au Québec

Techniques

Lecture d'un plan ou d'une carte

Les plans et les cartes simples sont des outils que les élèves doivent apprendre à maîtriser en les utilisant de façon répétée. Entre autres techniques, la lecture d'un plan ou d'une carte devrait les amener à localiser des éléments divers, à se donner des points de repère et à tracer des itinéraires.

Ligne du temps

La ligne du temps est un outil que l'on apprend à maîtriser en l'utilisant de façon répétée. Apprendre à lire et à construire une ligne du temps amène les élèves à ordonner visuellement des événements et à prendre conscience du temps écoulé entre ces événements et le présent.

Interprétation d'une ligne du temps

- Décoder l'échelle chronologique
- Repérer l'information
- Mettre en relation des durées
- Dégager des séquences et des tendances
- Dégager la continuité et le changement

Réalisation d'une ligne du temps

- Sélectionner l'information
- Tracer et orienter un axe
- Établir l'échelle chronologique
- Calculer la durée à représenter
- Déterminer une unité de mesure
- Inscrire les segments
- Inscrire l'information sur l'axe
- Inscrire un titre

Les documents iconographiques

Les documents iconographiques sont des photographies, des peintures, des dessins ou des caricatures utilisés comme des reflets de la société qui les a produits.

Interprétation d'un document iconographique

- Identifier la nature du document
- Déterminer s'il s'agit d'une image de la réalité ou d'une reconstitution
- Repérer le nom de l'auteur et sa fonction
- Repérer la date ou d'autres repères de temps
- Repérer la source
- Décoder le titre
- Déterminer le sujet principal

Tableau synthèse du contenu de formation

GÉOGRAPHIE		
Compétence et ses composantes	Thèmes	Concepts
Construire son appartenance au territoire – Décrire son territoire d'appartenance – Examiner l'aménagement de son territoire d'appartenance – Exprimer sa position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance	– L'occupation résidentielle	Aménagement, appartenance, besoin, ressource, territoire
	– Le travail	Aménagement, territoire, travail
	– Les loisirs	Aménagement, loisir, territoire
HISTOIRE		
Compétence et ses composantes	Thèmes	Concepts
Construire son appartenance à la société québécoise – Décrire certains aspects de la société québécoise – Examiner un enjeu de société actuel au Québec – Exprimer sa position sur un enjeu de société actuel	– L'exercice de libertés et de droits fondamentaux	Charte, droit, égalité, justice, liberté, responsabilité
	– Le développement économique	Activité économique, entreprise, région, ressource
	– Les rôles des citoyens et de l'État	État, impôt, services publics, taxation

Bibliographie

GÉOGRAPHIE

BAUD, Pascal, Serge BOURGEAT et Catherine BRAS. *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1997, 509 p. (Collection Initial).

DEVAUX, Frédérique et Christine PARTOUNE. *Recherche sur les compétences terminales en géographie : Le chantier de conception pédagogique et une série d'activités disciplinaires innovantes*, Liège, Laboratoire de méthodologie des sciences géographiques (LMG) de l'Université de Liège, 1999, [En ligne], <http://www.geoeco.ulg.ac.be/lmg/competences/chantier/capacites/seperdre.htm>

GENELOT, Sophie. *Territoires à vivre*, Cahors, Milan, 1998, 158 p.

KLEIN, Juan-Luis et Suzanne LAURIN (dir.). *L'éducation géographique, formation du citoyen et conscience territoriale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1999, 253 p.

KLEIN, Juan-Luis, Suzanne LAURIN et Carole TARDIF (dir.). *Géographie et société*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2001, 320 p.

LÉVY, Jacques. *Le tournant géographique : Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Centre national de recherches scientifiques, 1999, 400 p.

LÉVY, Jacques et Michel LUSSAULT. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 p.

HISTOIRE

AUDIGIER, François. « Les jeunes, la conscience historique et l'enseignement de l'histoire », *Les jeunes et l'histoire : Identités, valeurs, conscience historique*, Paris, INRP, 1998, p. 127-133.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté : Rapport annuel 1997-1998*, Sainte-Foy, 1998, 110 p.

JADOULLE, Jean-Louis et Mathieu BOUHON. *Développer des compétences en classe d'histoire*, Louvain, UCL, 2001, 264 p.

MARTINEAU, Robert. « Du patriote au citoyen éclairé... L'histoire comme vecteur d'éducation à la citoyenneté », *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 45-56.

MARTINEAU, Robert. *L'histoire à l'école, matière à penser*, Paris, L'Harmattan, 1999, 399 p.

MARTINEAU, Robert et Christian LAVILLE. « L'histoire : Voie royale vers la citoyenneté? », *Vie pédagogique*, n° 109, novembre-décembre 1998, p. 35-38.

REY, Bernard et Michel STASZEWSKI. *Enseigner l'histoire aux adolescents : Démarches socio-constructivistes*, Bruxelles, De Boeck, c2004, 248 p.

Webographie

Code du travail du Québec

<http://www.travail.gouv.qc.ca/faq/codedutravail/index.html>

Commission des droits de la personne et de la jeunesse

<http://www.cdpcj.qc.ca/fr/accueil.asp?noeud1=0&noeud2=0&cle=0>

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Service national du RECIT - Univers social :

<http://www.recitus.qc.ca/?item=61>

Statistique Canada

<http://www.statcan.ca/menu-fr.htm>

Tribunal des droits de la personne

<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/tribunaux/trib-droi.htm>